

Ile de Vassivière
F-87120 Beaumont-du-Lac
Tel: +33 (0)5 55 69 27 27
www.ciapiledevassiviere.com

Le Château – Résidences de recherche et de création

Appel à candidatures arts plastiques / écriture / autres disciplines

Sixième saison : 23 juin 2014 – 10 octobre 2014

Le Centre international d'art et du paysage a inauguré fin 2012 un nouveau programme de résidences artistiques sur l'île de Vassivière dans le Château récemment réhabilité par les architectes Berger&Berger et BuildingBuilding. Ce programme reçoit le financement de la Région Limousin et du Ministère de la Culture et de la Communication - Drac Limousin. Depuis juin 2013 le Centre d'art adhère au réseau national Arts en résidence: <http://artsenresidence.free.fr>



Jean-Baptiste Decavèle et Yona Friedman, *Les voyages extraordinaires (le voyage à la licorne spatiale)*, Vassivière, 2009. © Marc Domage.



Notus Loci, réhabilitation du Château de Vassivière par Berger&Berger et BuildingBuilding. © Thomas Raynaud

L'histoire singulière du Lac de Vassivière, la force du paysage sur cette île artificielle, la richesse culturelle en Limousin et la qualité architecturale de ces nouveaux espaces offrent des conditions exceptionnelles aux artistes et chercheurs désireux de consacrer du temps à la réflexion et à l'expérimentation.

Le Château – Résidences de recherche et de création, programme géré par le Centre d'art de manière complémentaire aux expositions et au Bois de sculptures, a été imaginé pour favoriser l'inspiration et la conception de projets en amont du temps de production et dans une temporalité propre aux changements des climats et des saisons.

Artistes et chercheurs sont invités à postuler avec un projet de recherche et de création lié au paysage tant dans sa portée esthétique que dans son histoire sociale et environnementale (ruralité, travail agricole, aménagement du territoire, écologie, usages et modes de vie ...)

Ces résidences de recherche et de création sont programmées par saisons de quatre mois (16 semaines). Chaque saison accueille simultanément trois résidents qui pourront collaborer s'ils le souhaitent.

Les résidences sont ouvertes à trois créateurs et/ou chercheurs postulant séparément ou en équipe dans les pratiques suivantes :

- **Arts plastiques** : artistes plasticien(ne)s professionnel(le)s, pour un projet de recherche et d'expérimentation, en phase préparatoire d'une exposition ayant lieu dans une autre structure culturelle ou désireux de développer de nouvelles orientations ou différentes méthodes de travail.
- **Écriture** : écrivain, anthropologue, poète, critique d'art, conteur, philosophe, cinéaste... pour un projet de recherche et d'écriture inscrit dans une démarche d'expérimentation, éventuellement en partenariat avec un éditeur, une université, un théâtre, un festival, etc.
- **Autres disciplines** : paysagiste, ethnobotaniste, architecte, designer, graphiste, chorégraphe... pour un projet de recherche et de création, éventuellement en coproduction avec une autre structure culturelle, une université, une école d'art etc.

Il sera demandé aux résidents d'imaginer, en lien avec l'équipe du Centre d'art, des modes d'échanges avec les publics (atelier portes ouvertes, conférences, lectures, performances, interventions pédagogiques...) ponctuant le temps de résidence.

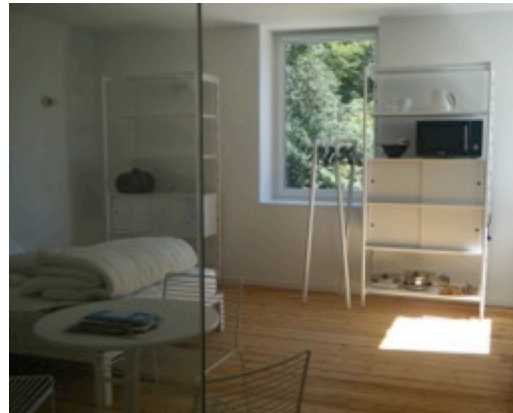
Conditions d'accueil

Logement : Chaque résident est accueilli dans un logement équipé dans le Château de l'île. Il y a trois logements différents avec lits doubles, dont l'un peut accueillir une famille :

Appartement : 67,9 m²



Studios 1 et 2 : 30 m² et 28,2 m²



Chaque logement comprend une cuisine équipée et une salle de bain/toilettes. Draps, linge de bain et vaisselle sont fournis. Les logements sont chauffés par géothermie. Un espace buanderie commun aux résidents permet de faire des lessives sur place.

Espaces de travail : les résidents se partagent des espaces de travail répartis de manière ouverte sur 192 m² et sur plusieurs niveaux dans le Château, chauffés et équipés internet et téléphone. Pensé par les architectes comme un lieu de recherche et d'inspiration plutôt que comme un atelier de pratique, l'espace de travail n'est pas équipé de matériel audiovisuel ni d'outils techniques. Dans la mesure de son temps disponible, le régisseur du Centre d'art pourra apporter une aide technique aux résidents.



Notus Loci, réhabilitation du Château de Vassivière, par Berger&Berger et BuildingBuilding. © Guillaume Ziccarelli



Notus Loci, réhabilitation du Château de Vassivière, par Berger&Berger et BuildingBuilding. © Thomas Raynaud

Honoraires de résidence : chaque résident reçoit des honoraires de 2000 € net pour subvenir à ses besoins. Sa présence sur les lieux n'est pas exigée pendant 4 mois à temps plein. Cependant, cette somme ne pourra être versée intégralement au résident qu'à condition qu'il soit présent, de manière continue ou non, pour une durée minimum de 60 jours.

En complément le Centre d'art défraie à chaque résident 1 voyage aller-retour depuis son lieu de vie jusqu'à l'île de Vassivière à hauteur de 300 € aller-retour.

Accompagnement des résidents : le Centre d'art facilite les recherches et rencontres des résidents sur le territoire. Il les accompagne par un soutien intellectuel et logistique, à travers les compétences de son équipe et le matériel dont il dispose. En complément le Centre d'art pourra apporter une aide de production de 500 € maximum par projet utilisable d'ici la fin de la résidence pour financer le projet pour lequel l'artiste/le chercheur a été retenu.

Accès : les candidats ne devront pas craindre l'isolement.

Gare la plus proche (13 km) : Eymoutiers-Vassivière. Aéroport : Limoges (70 km).

L'île de Vassivière (70 ha) est située sur un lac artificiel de 1000 ha, à 700 m d'altitude sur le Plateau de Millevaches en Limousin, au confluent des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse, sur la commune de Beaumont-du-Lac, à 60 km de Limoges.

Déplacements : il est fortement conseillé aux résidents de posséder un permis de conduire. Le Centre d'art met à disposition des résidents un véhicule à partager avec les autres résidents ainsi qu'un forfait limité à 1 plein par mois pour les frais de carburant.

Période estivale : durant l'été, de nombreuses animations sont organisées sur l'île. Cette programmation entraîne occasionnellement des nuisances sonores diurnes et nocturnes, des difficultés pour traverser le pont en voiture ainsi qu'une population très importante autour du château.

Pour postuler à la résidence

Date limite d'envoi des candidatures : lundi 7 avril 2014 inclus.

Conditions d'éligibilité

Le programme de résidences artistiques est ouvert aux artistes, écrivains et chercheurs de nationalité française ou étrangère, sans limite d'âge mais ayant terminé leur formation.

Dossiers de candidature

Les candidatures sont à adresser (en français ou en anglais) uniquement par mail à l'adresse : art@ciapiledévassivière.com

Le mail aura pour objet, selon les disciplines : « Résidence arts plastiques », « Résidence d'écriture », ou « Résidence autres disciplines ».

Les dossiers devront comporter seulement 3 pièces jointes en format pdf (poids maximum de l'ensemble : 5 Mo) :

- 1 dossier illustré représentatif du travail général du candidat en pdf,
- 1 biographie (CV) en pdf, listant diplômes, expositions, publications, résidences, bourses, etc, comprenant les coordonnées complètes du candidat (adresse, mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel et statut de travail (numéro de Siret, Maison des artistes ou Agessa),
- 1 note d'intention du projet proposé pour la résidence en lien avec le paysage et/ou à l'histoire du territoire (1 page A4 maximum), en pdf.

Pour les candidats postulant en équipe : chaque coéquipier devra soumettre individuellement un dossier complet tout en précisant les noms des autres coéquipiers et les enjeux d'un projet collectif.

Les envois par courrier ou dépôts sur place au Centre d'art de DVD ou CD ne seront acceptés que dans le cas de créateurs utilisant l'image en mouvement (vidéo, film, diaporamas...) ou le son.

Processus de sélection

Les candidats seront choisis sur la base de la pertinence de leur projet.

Suite à une phase de présélection à compter du 9 avril, les candidats présélectionnés seront prévenus à compter du 14 avril par mail et invités à présenter par téléphone leur projet devant un jury qui se tiendra vers le 17 avril.

Le jury sera composé d'un résident actuel ainsi que de représentants du Centre d'art, des partenaires financiers du Centre d'art (Drac Limousin, Région Limousin) ainsi que de professionnels extérieurs.

Suite au jury, les candidats retenus seront prévenus immédiatement. Les autres candidats seront prévenus par email après la date du jury.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous rendre sur le site :

http://www.ciapiledévassivière.com/fr/residence_artiste.aspx

Pour l'année 2014-2015 les résidences se répartissent selon le calendrier suivant :

7^{ème} saison : 18 octobre 2014 – 6 février 2015

8^{ème} saison : 16 février – 12 juin 2015

9^{ème} saison : 22 juin – 9 octobre 2015